

LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX EN BREF

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet d'adaptation aux changements climatiques
à l'échelle d'une MRC - le cas de la MRC de Memphrémagog :
Quels processus de gouvernance ? Quelle résilience ?

En 2020, la nature a encore une fois rappelé que l'espèce humaine en est dépendante et redevable. La pandémie de la Covid-19, zoonose transmise à l'humain, montre qu'il y a une responsabilité collective envers les écosystèmes. La dégradation et la perte des milieux naturels mettent à risque les populations en créant des conditions favorisant l'émergence de maladies. Ces mêmes milieux sont déréglés et menacés par les changements climatiques(CC). Cela accroît le risque de voir d'autres maladies apparaître ; 75 % des maladies infectieuses émergentes proviennent des zoonoses (Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2020). Il faut donc agir avant de vivre d'autres épidémies. Un exemple connu au Québec des effets des CC sur l'émergence et le développement rapide d'une zoonose est la maladie de Lyme. Les CC perturbent les écosystèmes et forcent les espèces à se déplacer. La perte de milieux naturels au profit d'un développement non durable augmente la fréquence de contact entre les espèces animales et l'humain. Résultat : la maladie de Lyme au Canada augmente exponentiellement et la Covid-19 est devenue une pandémie (Aenishaenslin, 2020).

 UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Université 
de Montréal

 OURANOS

 Mitacs

 Memphrémagog
MRC

 Centre SEVE

 Fondsvert

Québec 

ASSISTANTE DE RECHERCHE

Sarah Dubord-Fortin

Bacc. en études de l'environnement

Université de Sherbrooke

sarah.dubord-fortin@usherbrooke.ca

COCHERCHEUR.E.S

Alain Létourneau

Professeur titulaire

Université de Sherbrooke

alain.letourneau@usherbrooke.ca

Isabelle Thomas

Professeure titulaire

Université de Montréal

isabelle.thomas.1@umontreal.ca

RECHERCHES DE L'ÉQUIPE, VOLET SANTÉ

Au-delà des zoonoses, d'autres effets des changements climatiques affectent négativement la santé : pollution de l'air, contamination des sols, chaleur accablante, inondations, etc. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, les CC «*influe [nt] sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé : air pur, eau potable, nourriture en quantité suffisante, sécurité du logement.*» (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2018). Pour la MRC de Memphrémagog, les vagues de chaleur, les inondations, les zoonoses transmises par les tiques comme la maladie de Lyme et le pollen de l'herbe à poux sont les conséquences exacerbées par les CC les plus fréquentes. Elles seront donc à surveiller. Les personnes vulnérables, comme les gens atteints de maladies chroniques, les personnes vivant seules ou en perte d'autonomie, les enfants, les travailleurs faisant les activités physiques exigeantes demanderont une attention plus structurée. Les personnes âgées constituent également

une population vulnérable et cela est d'autant plus préoccupant dans une MRC où «*en 2016, une personne sur quatre (25,8 %) était âgée de plus de 65 ans*» et où la tendance est au vieillissement (MRC Memphrémagog, s.d.). Les conséquences sur la santé des phénomènes liés aux CC sont autant physiques que psychologiques. (Favreau-Perreault et al., 2016)

FORCES, FAIBLESSES, MENACÉS ET OPPORTUNITÉS

Dans le cadre du projet, différents intervenants du secteur de la santé et des services sociaux (SSSS) ont été rencontrés à plusieurs reprises. En particulier, la première rencontre du SSSS a permis de déterminer les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités pour ce secteur. Les forces résident dans les données très riches que possèdent déjà les instances régionales de la santé. Elles ont également des outils de travail performants et les

ressources pour gérer ces informations. Une bonne collaboration existe entre la santé publique et les services sociaux présents sur le territoire et ces deux services sont motivés à travailler ensemble. Cependant, il peut être difficile de sortir des silos de travail. Les nombreuses responsabilités du SSSS nécessitent une priorisation constante des activités. Les services sont aussi concentrés en milieu urbain, notamment à Magog et l'augmentation rapide de la population âgée dans la MRC représente une pression supplémentaire.

Le SSSS est menacé par le manque d'investissement de ses partenaires dans la réalisation des projets, plus précisément, par rapport au temps accordé aux projets du SSSS. Il y a également un manque d'intérêt et surtout un manque de compréhension de la population par rapport à l'impact que peut jouer le secteur de la santé dans l'adaptation aux changements climatiques. La difficulté à changer les comportements est également une contrainte supplémentaire dans l'implantation de projets ou de mesures. En outre, les

membres de ce secteur estiment que les instances municipales pourraient être davantage conscientisées face à leur responsabilité et leur implication envers la santé et les services sociaux. Elles auraient avantage à continuer de reconnaître l'expertise et l'aide que peut leur apporter le réseau de la santé, comme elles l'ont déjà fait avec le programme «Municipalités amies des aînés» (MADA).

De plus, lors des consultations et activités réalisées au cours du projet, le lien entre les CC et le SSSS n'était pas toujours reconnu et connu, autant par certains intervenants en milieu municipal que par les citoyens. La sensibilisation et la mobilisation des ressources locales aux CC pour la santé des populations restent donc des enjeux préoccupants. Pour l'instant, les catastrophes naturelles restent malheureusement la meilleure opportunité que le SSSS a pour aborder les conséquences des CC. Par exemple, c'est en temps de crise, tels une inondation ou tout autre type d'événement extrême, que la fenêtre médiatique s'ouvre pour sensibiliser la population sur les comportements à adopter.

Il est parfois difficile de faire de la prévention sans événement l'ayant préméditée. Lors de différentes consultations tenues par la MRC, il a été noté que la population est de plus en plus intéressée à la technologie. Cela représente donc une autre opportunité qui pourrait améliorer l'aspect de la communication et de l'éducation. Cependant, le réseau internet parfois insuffisant sur le territoire mine la progression des initiatives technologiques, par exemple des applications mobiles pour signaler les inondations locales.

PRIORITÉS D' ACTIONS

Bien que l'adaptation aux CC fasse souvent référence à des mesures assez techniques, il ne faut pas négliger les perspectives sociales.

Ce ne sont pas toutes les actions présentées qui se traduisent par des ajouts directs au schéma d'aménagement et de développement de la MRC (SAD). Le SAD peut néanmoins favoriser une planification territoriale pour améliorer les milieux

de vie sociaux et environnementaux des collectivités et contribuer à la santé (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation [MAMH], 2010). Il s'agit parfois d'actions à poser à l'échelle de la MRC qui seraient bénéfiques pour le secteur ou des opportunités de collaboration entre le SSSS et la MRC qui peuvent être intéressantes. Les actions retenues témoignent également des préoccupations du secteur. Elles seront élaborées ci-dessous.

Les populations vulnérables peuvent être plus résilientes en développant un tissu social fort. Cela a été démontré par plusieurs études. «*Lors d'une vague de chaleur importante [à Chicago en 1995], le nombre de décès s'est avéré moins élevé dans les quartiers où le tissu social était plus fort*» (Réseau québécois de Villes et Villages en santé [RQVVS], 2017) (Klinenberg, 2003). En ce sens, les intervenants ont jugé important de prioriser l'instauration d'un réseau de vigilance citoyenne pour rester en contact avec les personnes vulnérables lors d'événements extrêmes.

De telles initiatives ont pris place dans certains quartiers au Québec les projets «Un vigilant veille sur vous» (Voisins solidaires, 2017), «Voisins secours» et «Voisins solidaires» (Association des chefs en sécurité incendie du Québec, 2017) (RQVVS, 2017).

Une étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) corrobore ce choix. Il s'agit d'une «*façon d'assurer une surveillance réciproque pour les personnes vivant seules, une surveillance qui serait accrue lorsque la situation météorologique le justifie [...] Les participants ont répété l'importance des réseaux, de l'entraide et du bon voisinage comme mode de prévention des effets néfastes des événements météorologiques extrêmes.*» (Frappier et al., 2011)

Bien que certains organismes fassent déjà des visites à domicile dans la MRC, le réseau de vigilance bénéficierait d'une meilleure connaissance des vulnérabilités du territoire et des populations. La MRC pourrait donc

encourager les municipalités à se doter de politiques favorisant les projets de vigilances ou encore à travers le SAD en renforçant l'importance de réaliser des cartes de vulnérabilités pour que celles-ci soient intégrées à même les outils d'urbanisme tout en étant vulgarisées et diffusées à la population. C'est d'ailleurs l'un des rôles du SAD d'être un outil de connaissances (MAMH, 2010). Cela peut se mettre en place avec la collaboration du SSSS pour mieux connaître les populations vulnérables sur le territoire.

De plus, une population active et en santé est plus apte à s'adapter et souffrira moins de l'aggravation de problèmes engendrés par les CC. Par exemple, les mesures pour le transport actif réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais contribuent aussi à maintenir une population en santé. C'est pourquoi le transport actif, par le développement de réseaux sécuritaires (pédestres, cyclables, récréatifs et fonctionnels) découlant d'une planification globale à l'échelle de la MRC, fait

partie des préoccupations et des intérêts prioritaires des intervenants rencontrés. L'environnement bâti «exerce une influence sur les choix de comportement» (Reyburn, 2010). Plusieurs initiatives urbanistiques permettent d'améliorer la santé des individus et par le fait même l'atténuation et l'adaptation aux CC.

Une étude réalisée à Québec traite des déterminants sociaux de la santé qui peuvent être considérés à travers l'urbanisme, tels les infrastructures de transport, la sécurité alimentaire, les espaces verts et les espaces publics, les îlots de fraîcheur, la qualité de l'air, etc. (Lebel *et al.*, 2018) Ce sont des éléments à considérer pour un aménagement durable pouvant être renforcés avec le nouveau schéma ou dans le plan environnemental qui s'en suivra. (Schnebelen *et al.*, 2007)

Les discussions avec le SSSS ont aussi permis de noter qu'ils tiennent à souligner l'importance de faire une meilleure surveillance et une meilleure protection de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des milieux naturels

de la MRC. Ceux-ci contribuent d'une façon notable à la santé et au bien-être. Cette préoccupation prend tout son sens lorsque l'on se rend compte qu'en fait, *«les écosystèmes dans la nature fonctionnent comme le corps humain. Lorsqu'ils sont robustes et en santé, avec une bonne diversité biologique et des habitats naturels de qualité en nombre suffisant, ils sont plus résistants aux maladies. Nous devons prendre soin de l'environnement pour prendre soin de nous.»* (Traduction libre de : Hannah, 2020)

La protection des écosystèmes se retrouve d'ailleurs dans un objectif proposé pour l'orientation 1 de la révision du SAD : *«Assurer la préservation et la valorisation de l'environnement et des milieux naturels, valeurs fondamentales de la population et gages d'un cadre de vie de qualité»*. La santé et l'adaptation aux CC peut se traduire de bien des façons.

La priorisation des actions présentées ci-dessus par certains intervenants du SSSS est faite de manière chronologique. Le réseau de vigilance peut être mis en place dès maintenant pour améliorer la résilience des communautés et réagir aux événements climatiques extrêmes en attendant la mise en place d'un réseau de transport actif efficace et la mise en place d'aménagement urbain par exemple. Ce n'est toutefois pas une raison pour retarder la mise en place des autres mesures d'adaptation visant à prévenir les effets des CC à long terme. Éventuellement, les aménagements urbains durables pourront à leur tour contribuer à améliorer les milieux de vie.

CONCLUSION

Il est important de se rappeler que le SSSS a des ressources, comme des outils de communications. Les organismes communautaires, de par leur proximité avec la population, ont acquis une sensibilité à propos du territoire qui n'est pas à négliger. Le réseau de la santé est intéressé et motivé à participer à l'adaptation aux CC. Il désire mobiliser les autres acteurs sur le territoire. La contribution du SSSS dans ce projet se traduit par la collaboration avec la MRC, notamment avec le partage d'informations qu'il peut y avoir entre les deux pour assurer une adaptation adéquate aux CC. Une vision commune des effets des CC sur la santé est nécessaire pour mener à l'action et à des changements de comportement. Les changements climatiques permettent de travailler sur plusieurs déterminants de la santé en même temps. Une planification intégrée est souhaitée pour une adaptation optimale.

RÉFÉRENCES ET SOURCES

- AENISHAENSLIN, C. (2020, 28 mars). *Réfléchir à notre responsabilité collective à l'ère de la COVID-19*. Le Devoir. Repéré à <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/575971/reflechir-a-notre-responsabilite-collective-a-l-ere-de-la-covid-19>
- Association des chefs en sécurité incendie du Québec. (2017). *Voisins secours*. Repéré à <https://www.acsiq.qc.ca/cms/dossier-voisin-secours>
- FAVREAU-PERRAULT, M., FÉRET, A. et CARON, J. *Changements climatiques : qu'en est-il des risques pour la santé des Estriens ?* Bulletin d'information de la direction de Santé publique de l'Estrie. Numéro 20. Repéré à https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Sante-publique/Bulletin-vision/2016/30_Vision_sante_publique_Changements_climatiques.pdf
- FRAPPIER, A., SÉVIGNY, A., TOURIGNY, A., Institut national de santé publique du Québec, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Centre hospitalier affilié universitaire de Québec. (2011). *Étude de besoins sur des outils d'information destinés à la population âgée lors d'événements météorologiques extrêmes*. Québec, Qué.]; [Montréal, Qué.: Centre hospitalier affilié universitaire de Québec : Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec ; Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique Québec. Repéré à <http://www.deslibris.ca/ID/229910>
- HANNAH, L. (2020). *Expert: To prevent pandemics like COVID-19, « take care of nature »*. Repéré à <https://www.conservation.org/blog/expert-to-prevent-pandemics-like-COVID-19-take-care-of-nature>
- KLINENBERG, E. (2003). *Heat Wave: A Social Autopsy of Disaster in Chicago*. Bibliovault OAI Repository, the University of Chicago Press. 10.7208/chicago/9780226026718.001.0001.
- LEBEL, A. BOUFFARD-DEMERS, D., MUKINZI, BONAVENTURE, PILOTE, T. et CÔTÉ, V. (2018). *Évaluation d'impact sur la santé de l'Écoquartier D'Estimauville : Rapport exécutif Health Impact Assessment on the D'Estimauville Green Neighbourhood: Executive report*.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2010). *Schéma d'aménagement et de développement – Outils de planification* – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Repéré à <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/schema-damenagement-et-de-developpement/>
- MRC Memphrémagog. (s.d.) *Portrait de la MRC*. MRC Memphrémagog. Repéré à <https://www.mrcmemphremagog.com/mrc/portrait-de-la-mrc/>
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). (2020, 3 mars). *L'épidémie de coronavirus souligne la nécessité de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes et la faune*. UN Environment. Repéré à <http://www.unenvironment.org/fr/actualites-et-recits/recit/lepidemie-de-coronavirus-souligne-la-necessite-de-sattaquer-aux-menaces>
- Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2018). *Principaux repères sur le changement climatique et la santé*. Repéré à <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>
- Réseau québécois de Villes et Villages en santé [RQVVS] (2017). *Voisins solidaires – Guide de mise en œuvre à l'intention des municipalités et des organisations locales*. Repéré à <http://voisinsolidaires.ca/wp-content/uploads/Guide-normal.pdf>
- REYBURN, S. (2010). *L'urbanisme favorable à la santé : une revue des connaissances actuelles sur l'obésité et l'environnement bâti*. Environnement Urbain, 4, d1. doi:10.7202/044886ar
- SCHNEBELEN, M., BÉLANGER, M., BOLDUC, D., Institut national de santé publique du Québec et Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels. (2007). *Les schémas d'aménagement et de développement du territoire : une cible d'intervention de santé publique efficace ?* Montréal : Institut national de santé publique du Québec, Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels.